

POINTS COMMUNS ET DIFFERENCES
ENTRE FRANÇAIS GENERAL ET FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES

présentés par

Matondo Kiese Fernandes

1. Points communs entre Français général et FOS

Si le français sur objectifs spécifiques (FOS) et le français général s'opposent en termes de publics et d'objectifs de formation, ce qui implique d'indiscutables différences dans la construction des programmes, ils n'en restent pas moins étroitement liés par une approche méthodologique qui est le fondement déclaré de toutes les méthodes de FLE. Les principaux aspects de l'orientation de CUQ J-P. et GRUCA I. (2005)¹, à ce propos, peuvent être résumés de la façon suivante :

1.1 Un enseignement fondé sur les besoins de communication des apprenants.

Depuis les années 1970, l'enseignement du FLE s'est constitué autour de la réflexion sur les situations dans lesquelles les apprenants seront amenés à utiliser la langue. C'est ainsi que les méthodes généralistes, conçues en France, ont privilégié les situations de vie quotidienne dans lesquelles tout apprenant non francophone vivant en France ou susceptible d'y venir peut se retrouver : contacts administratifs, amicaux, commerciaux, recherche de logement, achats, loisirs, découverte de faits culturels, etc. Le caractère global du public visé oblige à un balayage large de cette vie quotidienne et des comportements langagiers des locuteurs, sans que soit approfondi un type de situation plutôt qu'un autre. C'est le même principe qui détermine la démarche du FOS et qui sous-tend l'étape d'analyse des besoins.

1.2 Le développement, au-delà d'une compétence linguistique, d'une compétence de communication.

La Didactique du FLE se donne pour principe de mettre la compétence linguistique en relation avec les paramètres de la communication, lieu, profil des locuteurs, relations interpersonnelles, enjeu des échanges oraux ou écrits, etc. D'où, le parti pris de diversifier les locuteurs et les situations et donc les discours introduits dans les

¹ CUQ J-C., CRUCA I. (2005): *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* ; PUG, Grenoble.

méthodes. Le FOS opère de la même façon en construisant son matériel d'enseignement autour des situations de communication orale ou écrite propres au champ étudié, ce qui le conduit à traiter les faits linguistiques en fonction de besoins de ces situations.

1.3 La prise en compte de la dimension culturelle.

Présenté en français général sur divers plans, à travers les variétés sociologiques des locuteurs, les questions de société abordées dans les documents et les discussions, etc., la préoccupation interculturelle est aussi présentée en FOS dans la mesure où la plupart de ces programmes visent à intégrer, à brève échéance, les apprenants dans un environnement français ou francophone déterminé. Cette dimension culturelle peut concerner des données diverses : informations socio-économiques pour des agriculteurs, par exemple, relations professionnelles pour les cadres d'entreprise, habitudes de travail dans l'université pour les étudiants, relations médecins-patients dans le monde médical, etc.

1.4 Le recours aux discours authentiques.

La recherche d'une plus grande authenticité a été l'axe principal de la méthodologie communicative : authenticité des situations mises en scène, des échanges verbaux, des faits culturels abordés, par le biais d'une refonte des dialogues et l'introduction de documents authentiques, publicités, articles de presse, photos, BD, etc. Le concepteur d'un programme de FOS est confronté à des situations nouvelles, souvent inconnues. Celles-ci ne peuvent donc être imaginées, recrées à partir d'un vécu personnel, ce qui conduit la démarche en FOS à pousser très loin la recherche de données authentiques, à travers la phase de collecte des données, et à faire le support essentiel du matériel pédagogique.

1.5 Le traitement de la langue par aptitudes langagières.

L'oral et l'écrit, la réception et la production ne sont pas intrinsèquement liés. Ils dépendent, séparément, des besoins de communication d'apprenants. Le français général met en avant, aux premiers niveaux, l'apprentissage de l'oral, du fait de la priorité accordée aux situations de vie quotidienne dans un environnement francophone. L'écrit intervient non pas en calque de l'oral mais en fonction de besoins liés aux situations choisies, écrits fonctionnels de la vie quotidienne, courrier, presse, etc. Si les méthodes tendent à traiter les aptitudes de façon plus ou moins équilibrée pour répondre à des besoins divers, la séparation des aptitudes est en revanche

totalément à l'œuvre dans les supports pédagogique « périphérique », puisqu'il s'y trouve des ouvrages destinés à une seule aptitude, qu'il s'agisse de l'écoute ou de la prise de parole, de la lecture ou de l'écriture. De la même manière, le FOS privilégie délibérément certaines aptitudes en fonction des objectifs prioritaires et des contraintes temporelles. De la pratique quasi exclusive de l'oral dialogué (pour les personnels d'accueil) à la seule compétence de lecture (pour le chercheur éloigné du milieu francophone), en passant par la nécessité d'une compétence poussée en compréhension orale, lecture et production écrite (pour les étudiants), la diversité est grande. Et le poids accordé à telle ou telle aptitude dépend strictement des formes de discours présentes dans les situations ciblées.

1.6 Le développement des échanges entre les apprenants au sein de la classe.

L'approche communicative a pour principe d'introduire, le plus possible dans la classe, un fonctionnement des échanges similaire à celui qui prévaut en situation naturelle. La part des échanges enseignant-apprenants, fondés essentiellement sur la question pédagogique et les explications de l'enseignant, est par conséquent diminuée au profit des échanges entre apprenants. Cela passe par une organisation différente du travail : distribution de deux ou plusieurs documents à échanger en sous-groupes les informations recueillies ; concertation entre les apprenants pour réaliser une tâche (écriture d'une lettre, préparation d'une interview), débat, etc. Le FOS réinvestit largement ces démarches.

Le grand intérêt du FOS sur le plan méthodologique réside, à notre sens, dans la cohérence, le lien explicite qu'il établit entre besoins des apprenants et objectifs de cours. Les besoins permettent en effet de délimiter clairement un espace particulier à étudier dans le champ immense que constitue le français ou toute langue qu'elle soit.

L'enseignement généraliste de la langue, par son absence de besoins à court terme, gagne en liberté de manœuvre (il peut balayer un champ plus étendu parce que moins contraint) mais risque aussi de perdre en cohérence dans l'esprit des apprenants, en particulier chez les élèves « captifs » de l'enseignement scolaire, dans la mesure où des objectifs larges rendent plus difficile la justification des choix de cours. Ce qui n'est pas sans effet sur la motivation des choix de cours. Mais, ce lien entre besoins « extérieurs » identifiables et objectifs de cours, qui donne une légitimité, une lisibilité forte aux formations en FOS, peut également être mis en œuvre dans les formations généralistes.

Rappelons, au passage, qu'il est un aspect sur lequel les deux démarches se rejoignent presque totalement, c'est celui des activités didactiques.

2. Différences entre Français général et FOS

Le FOS s'est historiquement construit en opposition avec les formations linguistiques habituelles. La distinction créée au sein du FLE par la notion du FOS a conduit, par un effet de nécessaire complémentarité, à la création de celle de français général désignant toute la partie du FLE qui n'est pas du FOS.

Par rapport à l'analyse des besoins, la différence entre français général et français sur objectifs spécifiques porte sur deux points :

- D'une part, le déplacement vers les champs professionnels ou académiques, non traités par le FLE ;
- D'autre part, une délimitation plus stricte des besoins d'apprentissage et un alignement très explicite du programme de formation sur ces besoins.

MANGIANTE J-M. et PARPETTE C. (2004)² schématisent le résultat de cette différenciation de la manière suivante :

| N° | FRANÇAIS GENERAL | FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE |
|----|--|--|
| 1. | Objectif large | Objectif précis |
| 2. | Formation à moyen ou long terme | Formation à court terme (urgence) |
| 3. | Diversité thématique, diversité de compétences | Centration sur certaines situations et compétences cibles |
| 4. | Contenus maîtrisés par l'enseignant | Contenus nouveaux, à priori non maîtrisés par l'enseignant |
| 5. | Travail autonome de l'enseignant | Contact avec les acteurs du milieu étudié |
| 6. | Matériel existant | Matériel à élaborer |

Cette opposition peut se décliner de manière plus ou moins marquée selon les conditions qui entourent l'élaboration de chaque programme.

² MANGIANTE J-M., PARPETTE C. (2004) : *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours* ; Hachette, Paris.

Si, par exemple, l'on compare la situation d'un enseignant cubain assurant des cours de français au lycée, à partir d'un manuel ou d'une méthode, à celle de l'enseignant chargé de construire le programme de formation des juristes locaux, en formation continue, dans un centre juridique de La Havane, on peut considérer que les termes du tableau ci-dessus s'appliquent dans leur version maximale.

En revanche, dans le cas d'un enseignant de français général qui collecte dans son environnement des discours authentiques (interviews, presse écrite) pour les introduire dans ses cours, la distance qui le sépare du FOS sur le point 6 (matériel existant/matériel à créer) se résorbe. De même, un enseignant de FOS coupé des sources de collecte de données (point 5) ou recevant une demande large (former des médecins chinois, sans autre précision), va se trouver dans une situation assez analogue à celle d'un enseignant de français général qui aurait décidé d'aborder un thème médical. Il se procurera alors davantage des documents disponibles dans son environnement que d'une analyse de situations cibles. La gamme des relations entre français général et français sur objectifs spécifiques est donc vaste, allant d'une opposition maximale à une quasi identité.